



Note de présentation

Introduction

L'importance accordée aux droits humains et à la démocratie participative dans la nouvelle constitution marocaine doit inciter les pouvoirs publics à changer d'approches et de mode de gouvernance pour être en mesure d'assimiler et d'intégrer l'esprit et les termes de cette constitution.

Pour le système de santé, ce changement de mode de gouvernance se justifie également par les différentes transitions démographique, épidémiologique et nutritionnelle, que connaît le Maroc, ainsi que par les nouveaux défis mondiaux liés à la santé auxquels il se trouve exposé, comme la sécurité sanitaire internationale, les maladies non transmissibles, la pénurie en personnels de santé, la couverture universelle etc. Ces nouveaux défis supposent une démarche d'anticipation des programmes d'actions et des ressources dans un cadre multidisciplinaire et visant une plus longue échéance que celle arrêtée pour les programmes gouvernementaux.

L'amélioration de la gouvernance du secteur de la santé a besoin aujourd'hui d'une forte coordination entre les différents intervenants, institutionnels et non institutionnels, en vue de mettre en place un cadre opérationnel favorisant la concertation, la prise de décision et l'efficacité de l'action. La perspective de la régionalisation avancée est une autre motivation pour déployer au niveau territorial ce type d'instrument de concertation et d'action.

Tous ces éléments plaident pour l'engagement d'une nouvelle démarche de consultation et de participation en vue de l'élaboration d'une politique de santé profitant de l'avis et des contributions de l'ensemble des intervenants et bénéficiant d'un large consensus garant de la réussite des actions qui seront préconisées.

Vu l'importance de ce large consensus dans la construction d'un système de santé performant et l'initiation de nouvelles politiques de réforme de santé en mesure de relever tous ces défis, l'élaboration d'une charte nationale de la santé s'impose. Le niveau et la portée des engagements qu'elle apporte risque d'être une condition nécessaire pour donner à ce secteur l'impulsion politique requise.

Les mêmes soucis étaient à la base de l'organisation de la première conférence nationale de la santé en 1959 sous la présidence effective de feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et qui a permis la définition des grands principes qui ont régi la dynamique de développement de notre système de santé depuis l'indépendance.

L'avènement d'une constitution qui consacre pour la première fois le droit d'accès aux soins et à la couverture médicale comme droits fondamentaux et l'envergure des réformes que cela suppose nous permet de renouer avec l'esprit de la conférence de 1959 et d'espérer faire bénéficier le système de santé des mêmes impulsions politiques.

Conscient de cette opportunité, et vu l'importance de la mobilisation de toutes les parties prenantes pour le développement du système de santé, le Ministère de la Santé a initié un large processus de consultation sur la santé à la recherche de plus de convergence sur les problématiques posées et de plus de consensus sur les politiques et les actions à mener. Ce processus de consultation a d'abord pris la forme d'un programme de communication avec les citoyens, les organisations de la société civile, les associations professionnelles et les académiciens appelé « Intidarat » à travers différents médias, réseaux sociaux et rencontres d'audiences publiques. Ce programme a été lancé du 05 avril au 26 juin 2012, et il a fait l'objet d'un rapport déclinant les attentes et les propositions de la population, des associations et des experts.

Durant le mois de juillet, le Ministre de la santé a présidé deux grandes rencontres consultatives sur la préparation de la 2^e conférence nationale de la santé (le 16 et le 25 juillet 2012) qui ont regroupé les responsables du Ministère de la Santé, des responsables des autres départements ministériels, les partenaires sociaux du secteur public et privé, les représentants des organismes de gestion et de régulation de l'AMO et d'autres intervenants dans le domaine de la santé. Lors de ces rencontres ont été arrêtés les objectifs de la conférence et les principales thématiques proposées pour ses débats.

L'étape suivante a consisté en l'élaboration d'un livre blanc sur la santé au Maroc, pour ressortir les principaux constats caractérisant la dynamique du secteur de la santé au Maroc et proposer des perspectives de réformes au regard du contexte national et international. L'élaboration du livre blanc était également une occasion pour engager une consultation internationale sur la santé au Maroc avec l'appui des partenaires techniques et financiers de la coopération internationale multilatérale et bilatérale. Plusieurs experts internationaux ont

été mis à profit dans ce processus. Ce livre blanc sera soumis aux conférenciers pour alimenter les débats et les propositions d'avenues pour réformer le système de santé au Maroc.

La 2^e conférence nationale de la santé constitue, dans cette démarche, la 4^e station de consultation qui mobilise les pouvoirs publics, les élus, les représentants des différentes institutions et organisations ou associations agissant dans le domaine de la santé. Ses recommandations seront à la base de l'élaboration d'un projet de charte nationale de la santé qui fera l'objet d'un autre processus d'approbation avec les partenaires sociaux et les départements ministériels du gouvernement avant de le soumettre au parlement.

Objectifs généraux de la 2^e conférence

- Engager un débat national sur la santé dans le contexte de la nouvelle constitution qui consacre le droit d'accès aux soins et le droit à la participation comme des droits fondamentaux,
- Accompagner les évolutions politiques, économiques, sociales et sanitaires que vit le Maroc et anticiper la réponse aux nouveaux défis mondiaux liés à la santé.

Objectifs spécifiques

1. S'accorder sur un contenu normatif du droit d'accès aux soins et de la démocratie sanitaire annoncés par la nouvelle constitution et ses implications pour l'action des pouvoirs publics.
2. Rechercher un consensus national sur les grands défis et les principales priorités d'action en matière de santé,
3. Initier une démarche collective pour intégrer le souci de la santé dans toutes les politiques publiques à travers une réflexion sur les déterminants sociaux de la santé tel que annoncé dans le programme du gouvernement.
4. Développer la visibilité en matière de financement de la santé.

Livrables attendus

- Des recommandations pour la réforme du système de santé
- Une plateforme pour l'établissement d'un avant-projet de **charte nationale sur la santé**

Période et durée : Du 1^e au 3 juillet 2013 pour une durée de 2.5 jours

Lieu : Marrakech

Nombre de participants : 500 personnes

Processus de préparation de la charte nationale de la santé



Déroulement de la conférence :

- **Sessions officielles : 2 demi-journées en plénière (Début et fin)**
 - Inauguration : Allocutions d'ouverture
 - Clôture :
 - Restitution des travaux des groupes thématiques
 - Lecture du projet de charte ou des recommandations

- **5 conférences en plénière sur des thèmes porteurs de changement et d'enjeux.**
 1. Le droit à la santé dans la nouvelle constitution
 2. La gouvernance des systèmes de santé ;
 3. Le financement de la santé et les enjeux de la couverture sanitaire;
 4. Le Maroc face à la pénurie des ressources humaines en santé.
 5. La transition épidémiologique et la nouvelle santé publique.

- **5 commissions thématiques : 3 demi-journées par thème**
 1. La sécurité sanitaire entre les acquis d'hier et les défis de demain
 2. Financement de la santé au Maroc
 3. Le Maroc face à la pénurie des professionnels de la santé
 4. Equité et droit à la santé
 5. Gouvernance du système de santé